

SAS A L'EAU POISSON

Société par actions simplifiée au capital de 5.000 €

Siège social : 146 et 200 Avenue des Etats Unis

Boite aux lettres 145

31200 TOULOUSE

918 344 631 RCS TOULOUSE

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 1^{er} Juin 2026**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2025

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2025 s'élevant à 49.568 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 49.568 €

En apurement du report à nouveau négatif : 49.568 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seront de -41.412 €.

L'Assemblée Générale constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

L'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été versé depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 1^{er} Juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Certifié conforme
Le Président
José DA SILVA RODRIGUES

Signé par :

4FFF6E7EF97D4D4...

A L'EAU POISSON

146 AVENUE DES ETATS UNIS 31000 TOULOUSE

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2026

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entrepense		Exercice N	
A L'EAU POISSON		Néant ☐	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000)	DA	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour augmentation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	(95 980)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	49 568
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	(41 412)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	11 218
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EJ)	DV	95 185
	Instrument financier à terme	DI	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	506 571
	Dettes fiscales et sociales	DY	23 149
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	1 407
Compte régularisateur	EB		
Produits constatés d'avance (4)	EC	637 530	
TOTAL (IV)	ED		
Ecart de conversion passif et différences d'évaluation *	EF		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EG	596 118	
RENTES	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	1F	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	637 530	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032 SD

A L'EAU POISSON

146 AVENUE DES ETATS UNIS 31000 TOULOUSE

Annexes

A L'EAU POISSON

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 596 118,14 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 49 568,28 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 31/03/2026 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règlement ANC 2022-06 :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- > continuité de l'exploitation
- > permanence des méthodes comptables, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06
- > indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

A L'EAU POISSON 146 AVENUE DES ETATS UNIS 31000 TOULOUSE

A L'EAU POISSON

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif Immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 49 541 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	6 815	3 450		10 265
Immobilisations corporelles	39 196			39 196
Immobilisations financières	2 225		2 145	80
TOTAL	48 236	3 450	2 145	49 541

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 29 702 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 494	2 399		4 893
Immobilisations corporelles	16 719	8 089		24 808
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	19 214	10 488		29 702

3.1.3 - Détail des Immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciels	6 815	4 031	2 784	de 3 à 5 ans
Logiciel informatiques	3 450	862	2 588	Non amortiss.
Matériel de transport	22 000	13 102	8 898	5 ans
Matériel de bureau et informatique	12 196	7 557	4 639	5 ans
Mobilier	5 000	4 149	851	4 ans
TOTAL	49 461	29 701	19 759	

3.2 - Etat des créances = 517 576 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	517 576	517 576	
TOTAL	517 576	517 576	

A L'EAU POISSON 146 AVENUE DES ETATS UNIS 31000 TOULOUSE

A L'EAU POISSON

ANNEXE

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 578 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	578
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	578

3.4 - Charges constatées d'avance = 701 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.